

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 février 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 7 février 2013

Publié le 15 février 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 80

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NÉ SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
Mme Badiââ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE	Mme Michèle CHALLAUX
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

Mme Nelly METGE	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Christine MARTIN	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
Mme Louise BORSATO	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Rémi DELATTE	Mme Catherine HERVIEU pouvoir à Mme Christine DURNERIN
M. Jean DUBUET	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Association pour l'inscription des Climats du Vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO - Demande de subvention de fonctionnement 2013**

"L'association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO" a été créée en 2007. Le projet consiste au classement des vignobles des Côtes de Nuits et de Beaune, des Villes de Dijon et Beaune, au patrimoine mondial de l'UNESCO. La mission de l'association est de porter le dossier de candidature et de fédérer les acteurs locaux autour de cette ambition partagée.

Cette association réunit le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Côte d'Or, les villes et communautés d'agglomération de Dijon, Beaune, Gevrey Chambertin et Nuits St Georges, les chambres consulaires et l'ensemble des acteurs et institutions du secteur de la vigne et du vin.

En avril 2009, l'association a obtenu la confirmation de l'inscription du dossier sur la liste indicative française, faisant de ce dossier un candidat sérieux pour la France. La décision du choix du dossier de candidature par la France devrait intervenir fin janvier 2013.

● Projets d'activités pour l'année 2013

Les projets d'activités de l'association pour 2013 pourraient évoluer selon la décision du Comité national des biens français au patrimoine mondial de retenir ou non le dossier « bourguignon ».

▶ Mise en oeuvre du plan de gestion

- étude et création d'un pôle de ressources réseau d'échange numérique;
- édition d'un guide des bonnes pratiques pour un « urbanisme industriel et commercial concerté » sur le territoire;
- suite inventaire et publication du recensement patrimonial;
- sensibilisation du jeune public aux valeurs du patrimoine mondial.

▶ Poursuite de l'opération Mécénat

L'association s'est fixée pour objectif d'obtenir pour l'année 2013 une participation au titre de ses grands mécènes et mécènes de 200 000 €.

▶ Opérations de communication

- semaine des climats du 27 mai au 2 juin 2013
- exposition historique sur les climats au Musée de Nuits-Saint-Georges du 2 mai au 31 octobre
- publication d'un ouvrage pour la rentrée 2013

▶ Opérations à l'international

- exposition photographique « regards partagés » à Mayence (Allemagne) en septembre 2013
- présence au Comité du Patrimoine mondial en juillet 2013 (Cambodge)

● Résultats attendus :

Le projet vise à obtenir l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

- l'inscription au patrimoine mondial offre, à travers son label d'exception, une image internationalement reconnue, qui renforce la notoriété et l'attractivité des sites ;

- l'inscription aura des effets positifs sur l'activité touristique et économique globale, mais aussi locale au niveau de chaque commune (augmentation de la fréquentation touristique de 30 % en moyenne) ;

- l'inscription renforce les politiques de conservation et de valorisation des sites ;

- l'inscription génère le développement de projets collectifs, apportant ainsi une garantie de préservation et de transmission de ce patrimoine inscrit aux générations futures. Pour mémoire, le Grand Dijon a attribué à l'association pour l'inscription des climats de Bourgogne au patrimoine de l'UNESCO :

Pour mémoire, le Grand Dijon a attribué à l'association pour l'inscription des climats de Bourgogne au patrimoine de l'UNESCO :

- une subvention de fonctionnement de 5 000 € en 2009 ;
- une subvention de fonctionnement de 15 000 € en 2010 ;
- une subvention de 7 500 € en mars 2010 pour financer la réalisation de la fiche dédiée au recensement du patrimoine architectural, urbain et paysager, nécessaire à l'élaboration d'un plan de gestion, qui satisfasse aux exigences du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- une subvention de fonctionnement de 15 000 € en 2011.
- une subvention de fonctionnement de 15 000 € en 2012

Sur la base d'un budget prévisionnel de 422 000 € (budget ci-annexé), le soutien du Grand Dijon, aux côtés des autres collectivités partenaires, est sollicité au titre du fonctionnement de l'association pour l'année 2013, à hauteur de 15 000 €. La Ville de Dijon apportera pour sa part, une subvention de fonctionnement de 30 000 €.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet et des retombées positives que ce label apporte à Dijon, au Grand Dijon et à sa région, au vu des rapports d'activités et financiers 2012, du projet d'activités et du budget prévisionnel 2013, il vous est proposé de **soutenir l'association et d'accorder une subvention de fonctionnement de 15 000 €.**

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de dire** que la Communauté d'Agglomération dijonnaise soutient l'Association pour l'inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- **d'accorder** une subvention de 15 000 € à cette association;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement, de cette opération;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours.

BUDGET PREVISIONNEL 2013

DEPENSES		RECETTES	
Excédent reporté		0 €	Excédent reporté
Dépenses d'exploitation			Recettes d'exploitation
Frais de personnel (salaires+charges sociales)		165 000 €	
Frais de déplacement et réception		22 500 €	Cotisation des membres 6 000 €
Déplacement et réception		18 500 €	Subventions de fonctionnement 216 000 €
Coopération internationale (Nouvelle-Zélande - Afrique du Sud)		4 000 €	
Session du Comité du Patrimoine mondial		2 500 €	
Loyer et charges		2 760 €	Région 40 000 €
Téléphonie et franchises		8 973 €	Département 40 000 €
Fournitures administratives		13 100 €	Ville de Dijon 30 000 €
Frais de communication et d'impression		145 000 €	Ville de Beaune 30 000 €
Sensibilisation publics (acteurs éco, viti, institutions)		13 100 €	BIVB 40 000 €
Événementiel (Grand public)		51 200 €	Grand Dijon 15 000 €
Publication ouvrage des climats		41 000 €	Beaune Côte et Sud 15 000 €
Edition/outil de communication		39 600 €	Communautés de communes de Gevrey-Chamberlin 3 000 €
Cabinet d'expertise GRAHAL		5 000 €	Communautés de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges 3 000 €
Honoraires CAC+ complet+ autres		13 500 €	
			Grands Mécénes/ mécènes 200 000 €
Fiche action Plan de gestion		42 100 €	
Création d'un pôle de ressources- réseau d'échange numérique		8 500 €	
rattaché à un guide des bonnes pratiques pour un urbanisme		12 600 €	
industriel et commercial concerté) sur le territoire		9 000 €	
Sensibilisation jeune public et publication		12 000 €	
Suite inventaire et publication du recensement patrimonial		4 067 €	Déficit d'exploitation 0 €
Excédent d'exploitation			
TOTAL DEPENSES		422 000 €	TOTAL DEPENSES 422 000 €